

Ressources & territoires

La revue de l'innovation locale en Gironde N°13 - Été 2020



**Le Département
partenaire
des communes**



« Nos maires sont les premiers garants d'une société où nous devons **porter le sens du vivre ensemble !** »

La crise sanitaire que nous traversons est révélatrice de nos fragilités mais elle témoigne aussi d'une capacité à se dépasser, à se montrer d'une solidarité exemplaire. La campagne des élections municipales s'est déroulée dans ce contexte. Débats et confrontations d'opinions sont passés au deuxième plan mais, aujourd'hui, les équipes élues ou réélues sortent renforcées de cette expérience hors du commun et je tiens à féliciter chacune et chacun pour un engagement quotidien, tout à fait extraordinaire.

Dans cette période complexe, où il est essentiel de faire preuve de résilience, d'associer le plus possible nos concitoyennes, nos concitoyens dans l'exercice et le choix de nos politiques pour revitaliser l'expression démocratique, le Département multiplie les initiatives mais nous ne saurions être pleinement efficaces si nous ne pouvions compter sur le travail inlassable des communes, nos partenaires naturels. Nous ne leur lâcherons pas la main. Les contrats ville d'équilibre, la question foncière ou encore le déploiement du très haut débit numérique, sont parmi les exemples visibles de cette efficace collaboration.

Nos maires sont les premiers garants d'une société où nous devons porter le sens du vivre ensemble ! La démocratie a besoin d'un nouveau souffle, ici et maintenant. Merci à vous toutes et vous tous de l'incarner.

Jean-Luc Gleyze

Président du Département de la Gironde

Les rendez-vous

01/09/2020
Marsas – 15 h
Pose de la première pierre du nouveau collège.

18/09
Eysines
Visite du Centre départemental de l'enfance et de la famille. Inauguration de la Pouponnière.

05/10
Bordeaux – 9 h
Séance plénière du Conseil départemental.

Du 13/11 au 18/12
Nouvelle session des conseils de territoires. Dates et lieux à préciser mi-octobre.



4

Les brèves d'actu

10

Les repères

5

Le Département partenaire des communes

11

Les chiffres

Aide aux communes

Villes d'équilibre

Leurs atouts mis en valeur

12

Le Selfie

Céline et Bruno : nouveaux maires

Gironde 100 % numérique

La Toile prend du volume

Terres précieuses

Foncier sous surveillance



Ressources & territoires

Magazine édité par le Département de la Gironde, Direction de la Communication - 1 esplanade Charles-de-Gaulle - CS 71223 - 33074 Bordeaux Cedex
- tél. 05 56 99 33 33 - Directeur de la Publication : Frédéric Duprat - Rédactrice en chef : Brigitte Botte - Coordination rédactionnelle : Didier Beaujardin, Laurence Tazin - Rédaction : Didier Beaujardin, Brigitte Botte, Delphine Cazalot - Crédits photo : ANAKA, Brigitte Botte, Christophe Gardner La Réole, Département de la Gironde, Ville de Langon - Conception graphique : Nicolas Etienne, Anne-Lucie Grislain - Impression CID - Dépot légal : mai 2014 - Tirage : 13 000 exemplaires - ISSN / 2609-5513. Photo de couverture : ANAKA

Conseiller

Une aide à la carte avec Gironde Ressources

477, c'est le nombre d'adhérents de Gironde Ressources après à peine 3 ans d'existence. 80 % des communes (424) et des EPCI (23), et plus de 30 syndicats bénéficient déjà de l'appui d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans le juridique, les marchés publics, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, le foncier et les finances locales. En complément, des conseillers en développement vous accompagnent et vous aident dans l'analyse de vos besoins, mais aussi dans le suivi et la coordination de vos nouveaux projets. Gironde Ressources vous propose également un accès illimité à sa « boîte à outils ».



gironde.fr/gironde-ressources

Accompagner

Assainissement en tolettage



265 stations d'épuration traitent les effluents domestiques de près de 65 % des habitants de la Gironde, hors Métropole. Pour garantir dans l'avenir, l'égalité de service des abonnés et une meilleure protection de l'environnement, le Département souhaite poursuivre et renforcer ses actions d'ingénierie auprès des collectivités. Les cellules techniques départementales (SATESE et MAGEA) restent à la disposition des maîtres d'ouvrage pour les accompagner dans le suivi et la gestion de leur patrimoine assainissement collectif. En complément de ses actions, le Département met en œuvre un « Projet de Modernisation des Services Publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement de la Gironde. »

gironde.fr/assainissement

Dialoguer

Des pactes pour les territoires

Pour renforcer son action territoriale, le Département a mis en œuvre, dès 2015, une démarche de coconstruction avec les acteurs qui font la dynamique des territoires. Les projets de territoire inscrits dans les neuf pactes territoriaux qui couvrent la Gironde sont issus d'une vaste concertation et d'une démarche volontaire. Depuis, chaque année, des conseils de territoires suivent les pactes mais font connaître aussi les initiatives et les expériences. Représentants des collectivités territoriales, des associations, de l'État et des forces économiques, y participent tout en enrichissant réflexions et travaux dans l'intérêt des projets conduits. À suivre.



gironde.fr/dialogue-territoires



Les actions à retenir

Le budget 2020 du Département traduit une volonté de résilience et le souci d'un soutien renforcé aux acteurs des territoires.

Solidarité

Agir contre les vulnérabilités et pour le bien-être de tous à tous les âges

Territoire

Renforcer les solidarités territoriales en intégrant les enjeux environnementaux et sociaux

S'engager

Lancer le budget participatif et activer le panel citoyen

Exemplarité

Evaluer la responsabilité sociétale du Département via l'AFNOR

S'adapter

Déployer une stratégie de résilience territoriale



gironde.fr/budget

Maires, nouvelle mandature Le Département partenaire des communes



Dans le champ des nombreuses actions qui lient l'institution départementale aux communes girondines, voici trois points forts qui donnent sens à ce partenariat : la question foncière, le déploiement du numérique et les contrats de villes d'équilibre.

Parce que demain se bâtit au plus près des projets locaux.

Communes en contrat ville d'équilibre



Ville de Langon

Parce que les idées fusent et que le dynamisme s'exprime sur l'ensemble de la Gironde, parce que le tissu rural a besoin aussi de certaines centralités sur lesquelles les plus petites communes doivent pouvoir s'appuyer... Voilà le terreau dans lequel a vu le jour le principe même des contrats ville d'équilibre mis en œuvre par le Département. Une ambition claire : soutenir avec efficacité les villes moyennes signataires, des villes qui sont de véritables pôles structurants d'un bassin de vie. Leurs atouts ne manquent pas et sont mis en exergue dans ces contrats d'essor qui visent à les renforcer.

#développement #transversalité #cohérence #croissance
#équilibre #avenir

Dès 2018, le Département a lancé les contrats ville d'équilibre, avec l'adoption par l'Assemblée départementale des premiers contrats de ce type lors de la séance plénière du 28 juin avec les communes de Lesparre-Médoc et Libourne puis avec La Réole en décembre. L'année suivante, c'était le tour de Castillon-la-Bataille et de Saint-André-de-Cubzac. Cet automne sera signé le contrat de la ville de Langon. Suivront Sainte-Foy-la-Grande, Pauillac mais aussi Blaye, Bazas et Coutras. Le Département s'engage à soutenir les projets structurants et innovants

pour renforcer le rayonnement de la ville signataire. Il met sur la table non seulement des moyens financiers mais aussi un conseil renforcé en ingénierie. De leur côté, les communes mais aussi leurs communautés de communes, également signataires, s'engagent à tenir les objectifs qui sont contractuellement fixés. Les domaines concernés sont vastes : accessibilité des services aux publics, renforcement de l'accès aux droits, habitat, essor du commerce de proximité, revitalisation du centre-ville ou encore mobilité et environnement...



Bruno Marty

Jérôme Guillemin

En revanche, au gré de cet accompagnement, de cet appui sur-mesure, il n'y a qu'un seul objectif autour duquel se retrouvent les acteurs de ces contrats : œuvrer à l'essor équilibré et résilient du territoire dans un souci de répondre à l'attente de ses habitantes et de ses habitants.

La Réole et Langon, accompagnement sur-mesure

La Réole a signé un contrat de ville d'équilibre en 2018 et Langon signera le sien dans les prochaines semaines. Rencontre en trois questions avec leurs maires, Bruno Marty qui débute un deuxième mandat à la tête du conseil municipal de La Réole et Jérôme Guillemin qui vient de ceindre pour la première fois l'écharpe de maire de Langon.

Que représente pour votre commune un tel contrat ?

■ Bruno Marty : Ce contrat est très important car il accompagne le travail que nous faisons pour conserver et améliorer les services publics. Il est essentiel car il soutient les politiques que nous conduisons dans le champ de l'habitat ou encore en matière d'équipements sportifs. Nous devons apporter à toute la population, y compris les nouveaux habitants qui viennent de Bordeaux, un art de vivre à la hauteur de leurs attentes. En ce sens, le positionnement géographique de La Réole est un atout avec la capacité de proposer des pôles structurants dignes d'une grande ville.

■ Jérôme Guillemin : Ce contrat est l'occasion d'encourager un véritable projet politique. C'est une feuille de route qui nous donne un inventaire

précis des potentialités, à l'échelle de Langon mais aussi de la communauté de communes que j'ai l'honneur de présider. Nous avons pu nous inspirer des contrats déjà signés et qui fonctionnent comme à Libourne ou Lesparre. Nous savons que l'outil est très pertinent. Il a nécessité, pour nous, un travail d'écriture et une réflexion préalable que nous avons conduits avec les services du Département. La signature de ce contrat va donner un nouvel élan à notre commune.

En quoi votre commune est-elle une ville d'équilibre ?

■ Bruno Marty : La Réole est une ville d'équilibre car elle sait attirer les habitants des territoires alentour, et je veux rendre hommage au travail de mon prédécesseur, Bernard Castagnet, qui a beaucoup œuvré pour que l'attractivité de la commune soit renforcée. C'est le cas, en particulier, de l'habitat ancien qu'il convenait de réhabiliter. Au-delà, La Réole est une ville au fort potentiel culturel. Nous avons sept festivals, dont le plus important de la région, consacré à la musique électro et un autre, d'une grande ampleur pour les amateurs de musiques anciennes. C'est révélateur des différentes générations qui aiment notre ville.

■ Jérôme Guillemin : Le positionnement de Langon est privilégié, pas uniquement par son statut de sous-

préfecture ou encore par sa proximité avec l'autoroute et le Lot-et-Garonne. Une commune de cette taille avec ses commerces tient un rôle moteur pour l'ensemble du Sud Gironde. Elle a pour vocation de ne pas apparaître trop imposante mais accueillante et de privilégier des relations d'équilibre avec les autres communes, au-delà du territoire intercommunal même s'il est essentiel. À nos atouts traditionnels, nous allions des services au public modernes.

Quels projets inclus dans cette convention vous tiennent le plus à cœur ?

■ Bruno Marty : Notre projet le plus emblématique, c'est celui qui crée une nouvelle liaison entre la ville haute et la ville basse. Grâce à un ascenseur urbain dont la presse a beaucoup parlé, la voiture est déplacée, elle reste en bas et l'esplanade comme le parcours marchand de la cité sont prioritairement dévolus aux piétons. C'est important pour nous que la modernisation de La Réole marque aussi notre volonté de favoriser d'autres modes de découverte de la ville, sa réappropriation par ses habitants de la manière la plus agréable possible.

■ Jérôme Guillemin : L'enjeu majeur pour notre équipe municipale, c'est d'abord l'habitat. Nous devons contribuer à sa modernisation efficace. Il nous faut



Ville de La Réole



Ville de La Réole

Contact

Mairie de La Réole

Bruno Marty, maire
1, esplanade Charles-de-Gaulle
BP 50051, 33192 La Réole
05 56 61 10 11
mairie@lareole.fr

Mairie de Langon

Jérôme Guillemin, maire
14, allées Jean-Jaurès
33210 Langon
05 56 76 55 33
contact@langon33.fr

Département de la Gironde

Direction des Coopérations et du Développement des territoires
Service de la Coopération territoriale
05 56 99 33 33
gironde.fr/ville-equilibre

Pour une Gironde 100% numérique

Gironde Haut Méga, ce sont 1400 chantiers et déjà plus de 70 000 prises de fibre optique construites sur l'ensemble du territoire depuis maintenant deux ans. Et ce n'est qu'un début !
#GirondeHautMega #fibreoptique

La sortie du confinement a permis une reprise à 80 % des chantiers du Plan Gironde Haut Méga déployé sur l'ensemble du territoire, hors Métropole et Ville de Libourne. Chaque chantier est l'objet d'un suivi étroit et des rencontres sont organisées avec les habitants et les élus locaux, comme le 6 juillet dernier à Biganos

Attractivité, le défi

Sur cette commune du Bassin d'Arcachon, le nombre de prises à raccorder, après études de terrain, est finalement 28 % plus élevé qu'initialement prévu. Des problèmes de travaux au sol et de déploiement en aérien sont venus contrarier le calendrier prévisionnel ; autant d'aléas qui ont pu survenir sur d'autres chantiers.

Partout en Gironde, les équipes sont mobilisées pour garantir la continuité des travaux et la poursuite du déploiement.

Dans un département particulièrement attractif et au fort essor démographique, il faut souvent revoir sa copie. 410 000 prises avaient été identifiées par l'entreprise retenue,



Gironde Haut Méga du côté de Biganos

Gironde Très Haut Débit, en début de projet. Ce sont finalement 466 000 habitations et locaux qu'il faut équiper.

Aléas maîtrisés

Par ailleurs ces derniers mois, d'autres aléas sont venus affecter l'évolution des chantiers. Les intempéries fin 2019, les inondations plus récemment et la crise sanitaire ont fortement ralenti les travaux.

Il a également fallu faire face au mauvais état des poteaux téléphoniques en bois dont une quantité importante doit être changée ou réparée par Orange. Un nouveau sous-traitant a été mandaté spécifiquement pour ces opérations. Le Département et ses partenaires restent donc pleinement mobilisés pour atteindre l'objectif : une Gironde 100 % numérique.

Les adaptations de calendrier sont habituelles sur un projet d'une telle envergure. Aussi à l'automne prochain, les plannings revus des tranches de deux ans seront mis en ligne.

Pour tout savoir sur le déploiement de la fibre en Gironde (hors Métropole et Ville de Libourne), rendez-vous sur

girondehautmega.fr

« Ce vaste chantier du très haut débit fait travailler plus de 500 personnes en Gironde et le Département y a investi 115 millions d'euros. Dans la période de grandes difficultés économiques que nous traversons, ce n'est pas neutre. »

Matthieu Rouveyre, vice-président, chargé de la citoyenneté, des relations avec les usagers, de la communication et des accès numériques.

Foncier, terres précieuses

Le Département accompagne communes et intercommunalités sur l'épineuse question foncière. Face à l'essor démographique et à la pression immobilière, la stratégie est d'anticiper au mieux pour aménager le territoire avec équilibre. #foncier #équilibre #aménagement #résilience

88 % du territoire girondin est composé d'espaces agricoles, forestiers et naturels. C'est une chance et cette particularité contribue à la biodiversité tout en offrant l'opportunité d'une autonomie alimentaire. Pour autant, l'attractivité et une démographie galopante, avec 20 000 habitants de plus par an, les transports ou encore les nécessaires équipements des communes, consomment du foncier. Par jour, c'est l'équivalent 3,8 terrains de football qui disparaissent au profit de constructions.

La carte de l'équilibre

Aux côtés des communes et de leurs regroupements mais aussi des particuliers, pour faire face à ce phénomène, le Département intervient sur plusieurs fronts. Il s'agit, à la fois, de permettre à tous de se loger, d'accéder à l'emploi et aux

services tout en veillant à protéger les espaces agricoles et naturels avec la limitation, en particulier, de l'étalement urbain. Pour parvenir à cet équilibre, il restructure le foncier rural, protège, acquiert et valorise les espaces agricoles et naturels mais aussi accompagne le développement urbain qui doit être maîtrisé et de qualité.

Soutien aux communes

Planification, préservation, restructuration, acquisition, sur ces quatre points, le Département agit auprès des communes. S'il leur appartient d'élaborer des plans locaux d'urbanisme, le Département joue un rôle moteur en matière d'aménagement foncier pour restructurer un périmètre lors de la construction d'un grand ouvrage

comme à Captieux avec l'autoroute Langon-Pau, pour mettre en valeur des terres incultes ou sous-exploitées telle

Terre à préserver



la vallée maraîchère d'Eysines, pour accompagner l'échange amiable de terrains, comme à Donnezac en Haute-Gironde, ou pour inciter à l'acquisition de parcelles forestières ou agricoles, comme à Gironde-sur-Dropt. Sur

Par jour, c'est l'équivalent 3,8 terrains de football d'espaces agricoles, forestiers ou naturels qui disparaissent en Gironde*

ces sujets, les communes et leurs regroupements peuvent obtenir des aides financières importantes, dans les deux premiers cas, le Département finançant la totalité des opérations.

De façon plus globale pour parvenir à la juste maîtrise foncière, le Département peut compter sur les compétences de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), celles de l'Établissement public foncier d'État Nouvelle-Aquitaine (EPFE) mais aussi sur Gironde Ressources, l'agence au service des territoires qu'il a mise en place.

gironde.fr/foncier

Contact

Service Agriculture, Foncier, Tourisme (SAFT) du Département

administration

Sécuriser la commune et ses élus

Tous les élus d'une commune peuvent être confrontés à des violences, des outrages ou des accidents survenus dans l'exercice de leur mandat. La commune doit les protéger en souscrivant un contrat d'assurance. Journal des maires (le) – 01/06/2020 - n° 6 - p.16-22

Par : Dominique Hervé

Guide du maire 2020

Ce guide est un outil dont le premier objectif est d'aider dans la prise de décisions.

AMF - Article complet - 2020-07-16
<https://www.amf.asso.fr/documents-guide-du-maire-2020/40224>

Guide du président et des élus de l'intercommunalité 2020

Le document aborde l'ensemble des aspects institutionnels et financiers mais aussi les différents champs d'intervention des intercommunalités et leurs relations avec leurs communs membres.

AMF - Article complet - 2020-07-16
<https://www.amf.asso.fr/documents-guide-du-president-elus-intercommunalite-2020/40232>

Nouveaux élus : des ressources pour votre prise de fonction

Ressources apportant des réponses pratiques aux questions relatives à la gestion des affaires communales.

Pour accéder aux vidéos :

Les nouveaux interlocuteurs des maires à la DGFiP
<https://www.youtube.com/watch?v=acn7EU09Ucl&feature=youtu.be>

Qualité comptable : de nouveaux outils à la disposition des maires
https://www.youtube.com/watch?v=yglRerpg_NI&feature=youtu.be

Comment savoir si un service public local est soumis à la TVA ou à l'IS ?

<https://www.youtube.com/watch?v=vl3JLKN5NAk&feature=youtu.be>

Quels moyens de paiement proposer aux usagers ?

<https://www.youtube.com/watch?v=TfAoL2g-4hk&feature=youtu.be>

La documentation sur les finances locales

La direction générale des Finances publiques (DGFiP) a réalisé une collection de dépliants à destination des élus locaux et des services des collectivités locales. Pour consulter et télécharger les dépliants, <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/documentation-sur-finances-locales>

Le guide du maire 2020

Toutes les informations sur ce guide https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/newsletter/Lettres especiales/31_guide_du_maire.html

Une «boîte à outils» pour entamer sereinement leur mandat est mise à disposition des nouveaux élus municipaux

La boîte à outil <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/boite-outils-des-elus>

Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales – 19/06/2020

aménagement

Aménagement : de nouvelles fiches outils du Cerema sur des dispositifs réglementaires

Le site Outil 2 l'Aménagement alimenté par le Cerema propose des fiches outils synthétiques sur différents dispositifs offerts aux collectivités en matière d'aménagement.

CEREMA - Dossier complet - 2020-06-08

https://tnova.fr/system/contents/files/000/002/085/original/Terra-Nova_Les-monnaies-locales_J_r%c3%b4me-Blanc_170620.pdf?1592386361

collectivités

Statut de l'élue(e) local(e) (mise à jour de mai 2020)

AMF - Document complet - 2020-05-25
<https://www.amf.asso.fr/documents-statut-lelue-locale-brmise-jour-mai-2020/7828>

Affiliation des nouveaux élus locaux au régime général de la sécurité sociale

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les élus locaux sont affiliés au régime général de la sécurité sociale et certains d'entre eux paient des cotisations sociales pour l'ensemble des risques. Sont concernés les élus exerçant des mandats dans les communes, départements, régions et établissements publics de coopération intercommunale (donc exclusivement les métropoles, les communautés de communes, d'agglomération et urbaines, et les syndicats de communes).

Pour consulter et télécharger les dépliants, <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/documentation-sur-finances-locales>

Le guide du maire 2020

Toutes les informations sur ce guide https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/newsletter/Lettres especiales/31_guide_du_maire.html

Une «boîte à outils» pour entamer sereinement leur mandat est mise à disposition des nouveaux élus municipaux

La boîte à outil <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/boite-outils-des-elus>

Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales – 19/06/2020

économie

Les monnaies locales au regard des politiques territoriales de résilience et de transition écologique

Les monnaies locales font partie de la palette d'outils permettant de renforcer la résilience d'un territoire à une crise, qu'elle vienne d'un choc économique, sanitaire ou environnemental.

Terra Nova - Note complète - 2020-06-17

https://tnova.fr/system/contents/files/000/002/085/original/Terra-Nova_Les-monnaies-locales_J_r%c3%b4me-Blanc_170620.pdf?1592386361

environnement

Le Cerema accompagne les territoires pour faciliter leur adaptation au changement climatique

Augmentation des températures, îlots de chaleur urbains, augmentation du niveau de la mer, feux de forêt, exposition des populations aux risques climatiques...

CEREMA - Dossier complet - 2020-06-30

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/cerema-accompagne-territoires-faciliter-leur-adaptation-au>

Ma commune sans pesticide Le guide des solutions zéro pesticide

Ce guide présente à la fois des **initiatives locales particulièrement réussies** et fait le **point sur la réglementation** applicable dans les espaces publics. Les questions qui ne trouvent pas de réponse dans ce guide pourront être posées sur le site de référence des gestionnaires d'espaces verts www.ecophyto-pro.fr.

OFB - Guide complet - 2020-06-17

https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/pdf/documentation/GuideSolutionsZeroPhyto_Reedition2018.pdf

institutions

Modalités de calcul des indemnités des présidents, des vice-présidents et des conseillers communautaires des EPCI à fiscalité propre

Cette note a pour vocation d'apporter des éclaircissements quant aux montants et aux modalités de calcul des indemnités pouvant être accordées au président, aux vice-présidents et aux conseillers communautaires.

AMF - Note complète - 2020-06-30

<https://www.amf.asso.fr/documents-modalites-calculation-indemnites-presidents-vice-presidents-conseillers-communautaires-epci-fiscalite-propre/40206>

urbanisme

Bâtiments - Cours d'écoles résiliences : une série de webinaires pour partager les expériences

Les cours d'écoles représentent des surfaces importantes qui peuvent permettre de répondre à la fois au besoin de nature en ville et aux phénomène d'îlots de chaleur urbains. La démarche «cours d'écoles résiliences», élaborée par le Cerema, permet d'accompagner les collectivités dans leurs actions pour rendre ces espaces plus résilients.

CEREMA - Dossier complet - 2020-06-05

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/cours-ecoles-resiliences-serie-webinaires-partager>

Les chiffres à retenir pour l'aide aux communes

Ces quelques chiffres témoignent des liens étroits entre le Département et les communes, engagés ensemble dans l'essor pérenne et résilient du territoire girondin.

1977

La Gironde lance le Fonds départemental d'aide à l'équipement des communes (FDAEC), une enveloppe

mise à disposition de chaque conseiller départemental pour accompagner les projets communaux de son canton. Aujourd'hui, la Gironde est le seul département de France à disposer du FDAEC.

18
conseils de territoires

tenus, l'an passé, pour suivre les pactes territoriaux girondins.

5

nouvelles candidatures de conventions d'aménagement de bourg

en 2019 : Cabanac-et-Villagrains, Donnezac, Préchac, Rauzan et Saucats.

186 725 €

votés en 2019 pour 4 programmations de conventions d'aménagement de bourg

avec Belin-Beliet, Loupes, Puisseguin et Villegouge auxquels il faut ajouter les aides annuelles sur 4 ans.

846

projets communaux et intercommunaux soutenus en 2019.

Céline & Bruno nouveaux maires

Céline Deligny-Estovert, à Pompignac, et Bruno Bureau, à Salles, font partie des nouveaux maires, élus lors des dernières élections municipales. Ils ont en commun la passion de se rendre utile à la collectivité humaine. Rencontre(s).



Une existence avant...

L'histoire de Céline Deligny-Estovert est liée à Pompignac où sa famille est installée depuis plusieurs générations. « J'y suis très attachée, je ne l'ai jamais vraiment quittée », s'exclame-t-elle. Elle fait ses études « dans le public » - elle y tient - sur la rive droite de Bordeaux. Lycéenne à François-Mauriac, elle passe de l'autre côté du fleuve pour entrer en prépa à Michel-Montaigne. Puis départ pour Rennes et de brillantes études qui lui permettront de devenir ingénierie. Mais le week-end, dès qu'elle le peut, elle rejoint Pompignac où elle joue au tennis. Après une long passage à Paris, elle se réinstalle dans sa chère commune, en 2008.

De son côté, Bruno Bureau voit le jour à Ancenis, en Loire-Atlantique, dans une famille où le service public est sacré. « Mon parcours scolaire a été chaotique mais j'ai repris mes études et fini par avoir un niveau bac plus sept, à 50 ans » s'amuse-t-il. Sa vocation, il la trouve dans... le service public, à La Poste. C'est en 1996 qu'il est nommé responsable des services sociaux de La Poste en Aquitaine. Trois ans plus tard, il arrive à Bordeaux et peu de temps après, s'installe à Salles où l'attend un destin insoupçonné même si, engagé au Parti socialiste depuis l'âge de 17 ans, le désir de s'impliquer dans la cité est immédiat.

D'une élection à l'autre

« À ma grande surprise, je suis élu sur la liste qui gagne en 2001 ! » ponctue Bruno qui devient premier adjoint, chargé de la vie scolaire et durant le deuxième mandat qui s'ouvre en 2008, il reste premier adjoint avec la délégation des bâtiments communaux. Mais en 2014, l'équipe sortante est battue. Bruno Bureau fait l'expérience de l'opposition, en leader. Puis, lors des élections municipales de 2020, au deuxième tour, la liste qu'il conduit est élue face aux deux autres en course, « après avoir raté l'élection de 23 voix au premier tour », précise-t-il. À 58 ans, Bruno Bureau est maire de Salles, président de la communauté de communes du Val de l'Eyre.

« Vraiment Pompignacaise », Céline Deligny-Estovert est remarquée par les élus. En 2014, elle fait partie de l'équipe municipale qui l'emporte et adjointe chargée de la voirie, de l'assainissement et des réseaux, son expérience lui permet d'entrer dans le vif du sujet. Mais au fil du temps, elle se sent en décalage avec les choix de l'équipe en place. En 2020, elle présente sa liste qui l'emporte sur les deux autres en lice, au premier tour. À 50 ans, Céline Deligny-Estovert est maire de Pompignac, vice-présidente de la communauté des communes des Coteaux Bordelais.

Questions/réponses

Ressources & territoires : Vos dossiers municipaux préférés ?

Céline Deligny-Estovert : Ceux liés aux travaux mais j'aime surtout le contact direct avec la population.

Bruno Bureau : À tout dossier, je préfère les relations avec mes concitoyennes et mes concitoyens.

Ressources & territoires : Et la famille dans tout ça ?

Céline Deligny-Estovert : Mes fils et mon mari, Marc, ne me voient pas beaucoup mais ils savent combien ce mandat compte pour moi.

Bruno Bureau : C'est dur pour ma femme et mes enfants, mais j'ai promis à mon épouse Florence, que je ne ferai pas de deuxième mandat de maire.

Ressources & territoires : Le dernier livre que vous avez lu ?

Céline Deligny-Estovert : Je suis Pilgrim, thriller de Terry Hayes.

Bruno Bureau : L'énigme de la chambre 622, policier de Joël Dicker.

Contact

Mairie de Pompignac

23, avenue de la Mairie

33370 Pompignac

📞 05 57 97 13 00

✉️ mairie@pompignac.fr

Mairie de Salles

4, place de la Mairie

33770 Salles

📞 05 57 71 98 60

✉️ contact@ville-de-salles.com